



## RÈGLEMENT DU TOURNOI MICHEL VASSEUR 2010

- Article 1 :** Le tournoi est ouvert aux catégories : séniors, loisirs, masculin et féminin.
- Article 2 :** La compétition se joue sur 2 gymnases, il y a deux classements, un classement masculin et un classement féminin.
- Article 3 :** Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement un joueur ou une équipe coupable de faits et gestes que la morale sportive réprouve, pour ne pas entraver le bon fonctionnement du tournoi.
- Article 4 :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, incident ou accident pouvant survenir pendant la durée du tournoi.

### MODALITÉS DU TOURNOI :

- Article 5 :** La procédure du tournoi est fixée par les organisateurs qui peuvent, selon les circonstances, en varier l'application de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- Article 6 :** Les clubs participants sont priés de fournir sur demande des organisateurs du tournoi, les licences fédérales des joueurs. Pour les non licenciés, une licence événementielle est établie, sur présentation d'un certificat médical.
- Article 7 :** Toutes les équipes sont assurées de jouer au minimum 5 rencontres quelque soit leurs résultats.
- Article 8 :** Les règles du tournoi sont celles du handball à 7 de la FFHB, sauf pour :
- les exclusions qui seront de 1 minute, sans temps mort,
  - le temps de jeu effectif sera de 15 minutes,
  - la mi-temps sera de 2 minutes,
  - le changement de côté à 7 minutes 30.
- Article 9 :** Le tournoi comporte un classement féminin et un classement masculin.
- Matches de poule qualificative, le matin : pour les garçons, à l' ASPTT.
  - Matches de poule qualificative le matin : pour les filles, à Salouël.
  
  - Matches de classement et finale l'après-midi : pour les filles et les garçons à Salouël.
- Article 10 :** le classement des poules qualificatives est effectué par addition des points :
- 3 points pour une victoire,
  - 2 points pour un match nul,
  - 1 point pour une défaite.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes dans les classements de poules, le départage se fait de la façon suivante : plus grande différence de buts.

**Article 11** : Le tournoi se déroule en deux phases :

- Poules qualificatives le matin,
- Matches de classement et finale l'après-midi.

Pour les finales et les matches de classement, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 2 minutes est effectuée.

**Article 12** : Les rencontres qualificatives sont dirigées par les clubs alors que les phases finales sont arbitrées par des arbitres officiels.

**Article 13** : Les équipes doivent prévoir un jeu de maillots, ainsi qu'un jeu de chasubles de couleur différente de celle des maillots, sans oublier des ballons.

**Article 14** : Toutes les équipes reçoivent une coupe récompensant leur classement dans le tournoi.

**Article 15** : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

**L'appel des équipes se fait à 8h30 avec un café et viennoiseries.  
Les deux tournois commencent à 9 heures précises dans les deux gymnases.**

### **INSCRIPTIONS** :

**(Date limite d'inscription le 15 Mai 2010)**

Les inscriptions, faites sur le formulaire ci-joint, doivent être renvoyées au Handball Club de Salouël à l'adresse suivante :

**HBC Salouël**  
Mairie de Salouël  
80 480 Salouël

**Tél** : 06 86 79 77 65

**Email** : vasseurmarion@wanadoo.fr

**Site** : <http://www.handballsalouel.com>